



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Mali
Agence Principale de Bamako

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
N°AO/D00/AP/04

**FOURNITURE ET INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU A L'AGENCE
PRINCIPALE DE LA BCEAO A BAMAKO AU MALI**

Janvier 2024



PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

1. Introduction

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) que sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège et le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etude Bancaires (COFEB), sis à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- la Représentation auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (RCUEMOA) sise à Ouagadougou ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

2. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet de sélectionner des fournisseurs pour la livraison et l'installation de mobiliers de bureau à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako au Mali.

3. Allotissement

Le présent appel d'offres comprend les deux (02) lots ci-après :

- **Lot n°1** : fourniture d'un bureau, d'une bibliothèque et d'une table basse pour directeur ;
- **Lot n°2** : fourniture de soixante trois (63) fauteuils ergonomiques pour trieuses.

Les lots sont distincts et indépendants. Les soumissionnaires peuvent postuler pour un ou les 2 lots.

4. Conditions de participation au marché

La participation au présent marché est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans la fourniture de ce type de mobilier. Tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

5. Visite des lieux

Aucune visite des lieux n'est prévue a cet effet.

6. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

7. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins six (6) mois à compter de la date de dépôt.

8. Langue de soumission

L'offre ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.

Les notices pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées d'une traduction en français des passages pertinents.

9. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

10. Monnaie de soumission

La monnaie utilisée est le Franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

11. Prix de l'offre

Tous les articles figurant sur la liste des fournitures et services connexes devront être énumérés. Leur prix devra figurer séparément sur le cadre de devis joint en **annexe I**. Le prix à indiquer sur la lettre de soumission de l'offre sera le prix total de l'offre.

Les prix indiqués par le soumissionnaire sur le formulaire de soumission et le cadre de devis seront fermes, c'est-à-dire non révisables pendant toute la durée d'exécution du marché et ne pourront varier en aucune manière. Ils devront être en hors taxes et hors douane et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison du mobilier (transport, assurance, transit départ et arrivée, déchargement, dépotage et installation).

Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel ou conditionnel et méthode d'application dudit rabais dans la lettre de soumission de l'offre.

12. Modalité de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement sont les suivants :

- une avance de trente pour cent (30%) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à la signature du bordereau de livraison ;
 - soixante-cinq pour cent (65%), à la livraison et l'installation conformes du mobilier, attestées par la signature du procès-verbal de réception provisoire ;
 - cinq pour cent (5%) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie, ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la BCEAO.
-

13. Régime fiscal

En vertu des dispositions de l'article 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, l'article 7 des Statuts de la BCEAO, l'article 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexé audit Traité et l'article 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

14. Présentation des offres

Les offres, établies en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppes fermées, l'enveloppe externe portant la mention en haut et à gauche

«Appel d'offres pour la fourniture et l'installation de mobiliers de bureau à l'Agence Principale de Bamako au Mali».

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Au centre

**Monsieur le Directeur National de la BCEAO pour le Mali
BP 206
94, Avenue Moussa TRAVELE
Bamako (Mali).**

Votre offre sera constituée de trois enveloppes intérieures comme suit :

1. présentation de la société ;
2. offre technique ;
3. offre financière.

Chaque partie devra être sous enveloppe fermée portant le titre de ladite partie. Le non-respect de ces dispositions pourrait entraîner le rejet de l'offre pour non-conformité.

14.1 Présentation de la société et/ou des sous-traitants

La partie présentation de la société devra comprendre les sections suivantes :

- présentation générale de la société ;
- références techniques similaires ;
- personnes chargées du dossier (qualification et expérience).

14.2 Offre technique

L'offre technique devra :

- indiquer la description exacte (marque, matière et le type) du produit proposé ;
 - fournir les fiches techniques ;
 - fournir les catalogues des articles proposés ;
-

-
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

14.3 Offre financière

Les prix devront être établis en hors taxes et hors droits de douane conformément au cadre de devis estimatif joint à l'annexe I.

15. Documents administratifs

Les soumissionnaires devront fournir dans leurs offres une copie des documents attestant de leur statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société le cas échéant, ainsi que leurs références bancaires conformes aux normes de codification bancaire internationale.

16. Groupement d'entreprises

En cas de groupement, les entreprises concernées devront présenter dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les parties et indiquant le chef de file dudit groupement. Seuls les groupements solidaires sont autorisés.

17. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat initial.

18. Lettre type de soumission

Le soumissionnaire présentera son offre en remplissant le formulaire joint en **annexe II** (Formulaire de soumission), qui devra être dûment signé par le mandataire légal.

19. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront impérativement être déposées au Secrétariat du Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité (2^e étage de l'immeuble, Porte 2.08) au plus tard le **28 février 2024 à 12 heures**.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS, etc.) indiqué sur le pli fera foi.

20. Ouverture de plis et évaluation des offres

Une Commission des marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières attestant de la régularité de l'entreprise soumissionnaire ainsi que de sa capacité financière pourraient être exigées avant la signature du contrat de marché.

L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, qui s'effectuent au regard des critères économiques et financiers, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre les prix indiqués en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché peut faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Les quantités peuvent faire l'objet d'une augmentation ou d'une diminution à hauteur de trente pour cent (30%), à la discrétion de la Banque Centrale.

21. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée économiquement la plus avantageuse.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale n'achète que les fournitures à l'état neuf. Par conséquent, elle se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état du mobilier livré et prouver l'origine.

22. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier les capacités techniques et financières du fournisseur retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification tiendra compte, notamment, de la capacité et de la solvabilité financière du soumissionnaire. Elle pourrait se fonder sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires.

Le cas échéant, son offre sera rejetée et la Banque Centrale examinera la seconde offre évaluée la moins-disante, puis elle procédera à la même détermination de la capacité de ce soumissionnaire à exécuter le marché de façon satisfaisante.

23. Notification

Le marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat lui sera transmis. La date de signature du contrat par les deux parties sera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

24. Lieu de livraison et d'installation

La livraison du mobilier commandé se fera en DDP «Delivered Duty Paid» selon les incoterms 2010 dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako. Les installations devront se faire aux frais et à la charge du soumissionnaire.

25. Délai de livraison

25.1 Le délai de livraison doit être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du contrat.

25.2 Ce délai doit être scrupuleusement respecté, sous peine d'application d'une pénalité égale à 1/1000 du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de cette pénalité ne peut excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

26. Réception

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire du mobilier de bureau, attestée par la signature d'un bordereau de livraison ;
 - réception définitive attestée par la signature d'un procès-verbal à la fin de la période de
-

garantie, après constat de bon fonctionnement de l'ensemble du mobilier livré.

27. Garantie

La durée minimale de la garantie exigée est d'un (01) ans.

Cette garantie s'entend pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la Banque Centrale à Bamako.

En cas de non-conformité, le retour du mobilier sera entièrement à la charge du fournisseur.

La date de prise d'effet de la garantie ne devra pas être antérieure à la date de livraison figurant sur le bordereau de livraison.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter l'utilisation du mobilier durant la période de référence.

La Banque Centrale appliquera une retenue de garantie égale à 5% du montant total du marché jusqu'à terme de la période de trois (3) ans, à compter de la date de signature du bordereau de livraison.

Les soumissionnaires établis hors du Mali devront fournir dans leur offres les coordonnées et les références du prestataire local qui doit assurer les services liés à la garantie et à la maintenance du mobilier.

28. Assurances

Le fournisseur et/ou ses sous-traitants devront, à leur charge, souscrire à des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat jusqu'à la livraison et couvrant au moins les risques de transport et de responsabilité vis-à-vis des tiers.

29. Litiges et contestations

Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du présent contrat.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage a lieu à Bamako et se déroule en langue française. Le droit applicable au fond du litige est le droit malien.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

30. Informations complémentaires

Pour toute demande d'éclaircissement, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction Nationale de la BCEAO pour le Mali, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : courrier.dsaps@bceao.int. Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DU MOBILIER

Lot 1 : fourniture d'un (01) bureau – d'une (01) bibliothèque et d'une (01) table basse pour Directeur

- Bureau avec retour gauche et caisson

Bureau indépendant, suspendu rectangulaire. Plateau en véritable bois, finition noyer américain ou Palissandre ou Orme teinté foncé, avec accès passe câble intégré + bac câblage sous plateau. **Dim mm 2350x1000x750H**

Tiroir caché, enfoncé dans le cadre en bois Voile du fond revêtue en cuir couleur noir **Dim mm 2290x530H**

Meuble retour avec 3 tiroirs, 2 portes et n. 1 compartiment amovible avec porte. **Dim. mm 1600x570x620H**

Utilisation : le bureau est déployé sur un sol en carreaux

- Bibliothèque

Bibliothèque mod. ONO assorti au bureau Meuble bibliothèque en 3 éléments modulaires de **100x46x197** Structure mélaminée couleur noir et finitions bois assortie au bureau composés de : - en partie basse, portes pleines avec serrure de sûreté et étagère - en partie supérieure, deux des éléments auront chacun deux portes en bois et l'autre élément aura deux portes vitrées et étagères. **Dim. 300x46x197**

Utilisation : la bibliothèque est déployée sur un sol en carreaux

- Table basse

Tables basses, pieds en acier chromé et plateau assorti aux meubles : n. 1 table basse de 100x57x40H

Utilisation : la table basse est déployé sur un sol en carreaux

Lot 2 : fourniture de soixante trois (63) fauteuils ergonomique pour trieuses

Fauteuil en tissu avec : - piétement à 5 rayons en nylon noir, pivotante avec vérin à gaz et avec roulettes. - mécanisme Sincro-Max avec pivot d'oscillation avancé et variation angle entre l'assise et le dossier pendant l'utilisation - accoudoirs multifonction en acier chromé et nylon noir, réglage en hauteur par bouton, réglage en profondeur a ressort, appui-bras en copolymère noir douce - support métallique pour le dossier - résistance à fatigue, stabilité et dimensions selon les normes - dossier en résille élastique noir, assise rembourré en simili cuir. - réglage de la profondeur d'assise - homologation ministérielle classe 1 IM avec revêtement cat. A et XR.

Utilisation : les fauteuils sont déployés sur un sol en carreaux.

NB : joindre à l'offre les catalogues et photos du mobilier proposé

ANNEXE I : Cadre de devis

N° Lot	DESIGNATION	QTE	PU	MONTANT TOTAL
1	Fourniture : 1 bureau – 1 bibliothèque – 1 table basse			
1.1	Bureau	1		
1.2	Bibliothèque	1		
1.3	Table basse	1		
1.4	Frais de transport			
1.5	Frais d'enlèvement et livraison			
1.6	Frais d'installation			
Sous total 1				
2	Fourniture de soixante trois (63) fauteuils ergonomiques pour trieuse			
2.1	Fauteuils ergonomiques pour trieuse	63		
2.2	Frais de transport			
2.3	Frais d'enlèvement et livraison			
2.4	Frais d'installation			
Sous total 2				
TOTAL GENERAL HT				

ANNEXE II : Formulaire de soumission

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

Monsieur le Directeur National de la BCEAO pour le Mali

Avenue Moussa TRAVELE

BP 206

Bamako

Objet : Fourniture et installation de mobilier de bureau a l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako

Nous, soussignés [*Nom prénoms et fonction*], soumettons par la présente, une offre de prix pour la fourniture et l'installation de mobilier de bureau pour un montant deFCFA HT/HD ou euros, reparti par lot comme suit :

- lot 1 : un (1) bureau, une (1) bibliothèque et une (1) table basse pour Directeur pour un montant de..... FCFA [Montant total en lettres et en chiffres] ;
- lot 2 : soixante trois (63) fauteuils ergonomiques pour trieuses pour un montant de FCFA [Montant total en lettres et en chiffres] ;

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre offre engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant des négociations du marché, nous nous engageons, si notre offre est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signature mandaté

[Nom et Prénoms]
